



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Académie d'Orléans-Tours

Lycée polyvalent François Rabelais
28, quai Danton
37 500 CHINON
FRANCE

DEMANDE DE VIGNETTE DE STATIONNEMENT D'UN VEHICULE TERRESTRE A MOTEUR DANS L'ENCEINTE DE L'ETABLISSEMENT

1 - IDENTITE DU DEMANDEUR

1.1 - Nom

1.2 - Prénom

1.3 - Fonction

1.4 - Personnel logé

Oui Non

1.5 - Adresse personnelle

1.5.1 - Adresse

1.5.2 - Code postal

1.5.3 - Ville

2 - VEHICULE OBJET DE LA DEMANDE

2.1 - Véhicule

2.1.1 - Marque

2.1.2 - Modèle

2.1.3 - Immatriculation

2.4 - Aire de stationnement sollicitée

2.4.1 - Parking internat

2.4.2 - Parking administration

Je sollicite une autorisation provisoire de stationnement dans l'enceinte du lycée polyvalent François Rabelais sur l'une des zones prévues à cet effet.

Je prends note que les aires de stationnement internes ne sont accessibles que de 7h30 (heure d'ouverture) à 18h30 (heure de fermeture).

Je m'engage à appliquer les règles du Code de la route lorsque je circule avec mon véhicule dans l'enceinte de l'établissement.

Le lycée polyvalent François Rabelais dégage toute responsabilité sur les dégradations ou vol de véhicules dans l'enceinte de l'établissement.

Chinon, le

SIGNATURE

3 - DECISION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

3.1 - Autorisation

3.1.1 - Accordée

(dans la limite des places disponibles et en respectant les emplacements réservés)

3.1.2 - Refusée

3.2 - Motif du refus

Le Chef d'établissement,